

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 16/10/2020

REFERENCE : MARS N°2020_89

OBJET : JUSTE UTILISATION DES GANTS MÉDICAUX

Pour action

- Établissements hospitaliers et médico-sociaux
- SAMU / Centre 15

Pour information

- DGOS/DGS
- DGCS
- ARS
- ARS de Zone
- SpF
- ANSM
- Autre :

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte actuel de la lutte contre la pandémie de covid-19, un accroissement de la demande d'approvisionnements en gants est observé ; il pourrait provenir en partie de comportements spéculatifs au niveau mondial ainsi que du port inadapté de gants par la population générale ou par les professionnels.

Au sein du secteur sanitaire, les indications d'un port adéquat de gants relèvent des précautions standard d'hygiène, limitées lors des soins :

- Au risque de contact avec du sang ou des liquides biologiques,
- Au contact avec une muqueuse,
- Au contact avec la peau lésée,
- Dès lors que les professionnels de santé présentent des lésions cutanées aux mains.

Nous vous rappelons que le virus SARS-CoV-2, comme la plupart des virus, ne traverse pas la barrière cutanée si celle-ci n'est pas lésée et que l'hygiène des mains par friction hydroalcoolique ou par lavage au savon doux et à l'eau est efficace pour prévenir la transmission manuportée du SARS-CoV-2.

Par ailleurs, l'usage des gants quand il n'est pas indiqué constitue un gaspillage de ressources sans pour autant contribuer à réduire le risque de transmission croisée et entraîner la non-observance lors des opportunités à l'hygiène des mains.

L'usage des gants contaminés peut être à l'origine de la transmission de germes en raison d'un stockage inapproprié, d'usage à des moments inopportuns et de techniques d'enfilage et de retrait inappropriées.

Ces informations figurent, au sein de l'avis de la société française d'hygiène hospitalière (SF2H) en date du 5 juin 2020 relatif à la juste utilisation des gants d'examen, notamment en cas de forte pénurie, de la limitation stricte à certaines indications de leurs usages, accessible, via le lien ci-dessous :

<https://www.sf2h.net/avis-relatif-a-lutilisation-des-gants-medicaux-par-les-professionnels-de-sante-dans-les-etablissements-de-sante-et-medico-sociaux-dans-le-cadre-de-la-pandemie-de-covid-19>

Nous tenons également à préciser les définitions et usages selon l'OMS des gants disponibles au sein de secteur sanitaire. Les gants médicaux sont des dispositifs à usage unique utilisés lors des procédures de soins médicaux. Ils comprennent :

- les gants de soins ou d'examen (stériles et non stériles) ;
- les gants chirurgicaux, qui sont caractérisés par leur épaisseur, leur élasticité et leur solidité, et qui sont stériles.

Ils ne doivent pas être détournés de leurs indications et utiliser de façon inappropriée. La fiche d'utilisation des gants médicaux réalisée par l'OMS téléchargeable via le lien ci-dessous peut servir de référence lors de vos pratiques :

https://www.who.int/qpsc/5may/tools/training_education/slcyh_usage_des_gants_fr.pdf

Enfin, il faut impérativement éviter de stocker de façon massive des gants, au-delà des 3 semaines de consommation de crise, au sein du stock centralisé de votre établissement, mais aussi au niveau des services, au-delà de la nécessaire prise en charge des patients lors des actes de soins concernés par les professionnels de santé.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre mobilisation.

Katia Julienne
Directrice Générale de l'Offre de Soins

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé